



Le 17 février 2010

Notre dossier : 1350-10-001

Par courrier

Me Sonia Labranche, avocate
Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
505, boul. René-Lévesque O., bur. 900
Montréal (Québec) H2Z 1YZ

Objet : Demande de réexamen

Me Labranche,

Ceci est pour vous informer que le Tribunal a accueilli la demande de réexamen présentée par la Guilde des musiciens du Québec pour que soit modifié le nom apparaissant à son ordonnance d'accréditation à Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. Vous trouverez en pièce jointe la version française et anglaise de la version amendée de l'ordonnance d'accréditation.

Veillez agréer, Me Labranche, nos salutations distinguées.

Directeur exécutif et avocat général,

Diane Chartrand

p.j.